



Audition ou consulat de France a Alger

Par **boudj06**, le **08/12/2014 à 13:44**

bonjour rnrnj'aimerais savoir c quoi les question quand pose leur de l'audition et ce que sa prend beaucoup de de temps et ce que ils sont dur avec vous tout les information qui son utile son les bien venu merci

Par **moisse**, le **08/12/2014 à 15:48**

S'il s'agit d'une convocation par l'OFII, les questions portent:rn* sur la maitrise de la langue françaisern* la connaissance générale de la France, de la région où vous escomptez vous installer.rn* de vos connaissances professionnelles.rnOn peut vous demander aussi ce citer un ou 2 noms comme celui du Président de la république.rnBref de votre capacité à intégration.rnMais pour relier votre question aux sujets que vous avez déjà évoqués, il peut aussi s'agir d'un questionnaire à vocation plus policière pour vérifier la nature du mariage contracté.

Par **boudj06**, le **08/12/2014 à 18:20**

c l'audition d'un mariage sans ccm pour être exacte ma femme a passé son audition on France et moi je soi le passé en Algérie j'aimerais avoir un exemplaire de question quand pose a l'ambassade de France en Algérie merci